

Rénovation variétale : quels coûts ?



les rdv de
Edition 2016
l'arbo
en Rhône-Alpes

Coût de plantation

➔ Itinéraire technique « optimum »

(coûts pour 1 ha, plantation en gobelet à 5m x 4m, soit 500 arbres/ha)

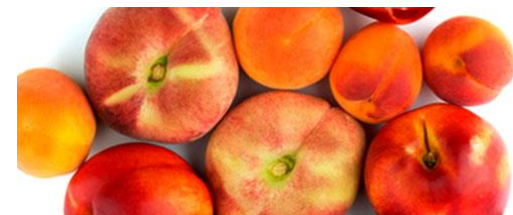
INVESTISSEMENTS : TOTAL = 19 925 €

- Achats des plants : 5 250 €
- Coût des « intrants » sur 3 ans (analyse sol, protection des troncs, irrigation, protection phytosanitaire, engrais et amendements, enherbement) : 6 178 €
- Coût de la main d'œuvre et utilisation du matériel sur 3 ans : 8 497 €

Soit 0,09 €/kg

(sur variété mi-saison et tardif, avec un rendement à 25 T/ha, financement 100% par emprunt)

Sources : Chambre Agriculture Drôme et Cerfrance Drôme Vaucluse



les rdv de
Edition 2016
l'arbo
en Rhône-Alpes



Coût des filets para-grêle

→ Équipements « optimum »

(système à lisière décalée ; hauteur poteaux 5,5 m ; densité 500 arbres/ha)

INVESTISSEMENTS : TOTAL = 21 104 €

- Filets et poteaux (achat et/ou location de matériel de manutention compris) : 15 000 €
- Prestation de pose des poteaux : 1 500 €
- Main d'œuvre exploitant et salarié pour le montage et la manutention (ouverture/fermeture) des filets : 4 604 €

Soit 0,12 €/kg

(avec un rendement à 25 T/ha, financement 100% par emprunt)

Avec le gain sur les réduction de défaut d'aspect, cette valeur passe à :

0,04 €/kg

en variété mi-saison

0,001 €/kg

en variété tardif

Coût de l'assurance grêle

VARIETE MI-SAISON

→ Capital assuré « optimal » : mise de fond
(12 615 €)

Cotisation annuelle : 11 % du capital assuré :
1 388 €

Soit 0,06 €/kg

(avec un rendement à 25 T/ha)

VARIETE TARDIF

→ Capital assuré « optimal » : marge brute
(17 489 €)

Cotisation annuelle : 11 % du capital assuré :
1 924 €

Soit 0,08 €/kg

(avec un rendement à 25 T/ha)



Marges brutes

Type de protection anti-grêle	Marge brute (rendement à 25 T/ha)		Commentaires
	Variété MI-SAISON	Variété TARDIF	
Sans protection	0,377 €/kg	0,611 €/kg	Production soumise aux risques climatiques.
Assurance	0,319 €/kg	0,534 €/kg	<ul style="list-style-type: none">• Production soumise aux risques climatiques.• Coût de l'assurance variable : augmentation fréquence sinistre + coût de la franchise + pertes commerciales.
Filets para-grêle	0,334 €/kg	0,612 €/kg	<ul style="list-style-type: none">• Risques climatiques maîtrisés.• Augmentation significative du % de 1^{er} choix.• Organisation du travail modifiée (en augmentation).• Coût de la gestion des filets.

➔ Pour rappel, de 2012 à 2016 : 4 épisodes de grêle sur le bassin de production, certains secteurs cumulant 2 épisodes successifs.



Les différentes aides existantes

➔ Rénovation verger

(dispositif FranceAgriMer, financements FranceAgriMer et FEADER)

Prise en charge à 40% de :

- l'achat des plants (sur facture)
- coût de préparation du sol et de plantation (forfais)

Soit subvention moyenne de 3 440 €/ha

Les différentes aides existantes

→ Filets para-grêle
(*financement Conseil Régional AURA*)

Prise en charge à 40% de :

- l'achat du matériel
- la main d'œuvre

Plafond de dépenses maximum par exploitation : 80 000 €

Soit subvention moyenne de 7 683 €/ha

(sur un verger de moins de 6 ans)

→ Dispositif en cours de révision (plafond et taux en augmentation)





Marges brutes

Variété MI-SAISON

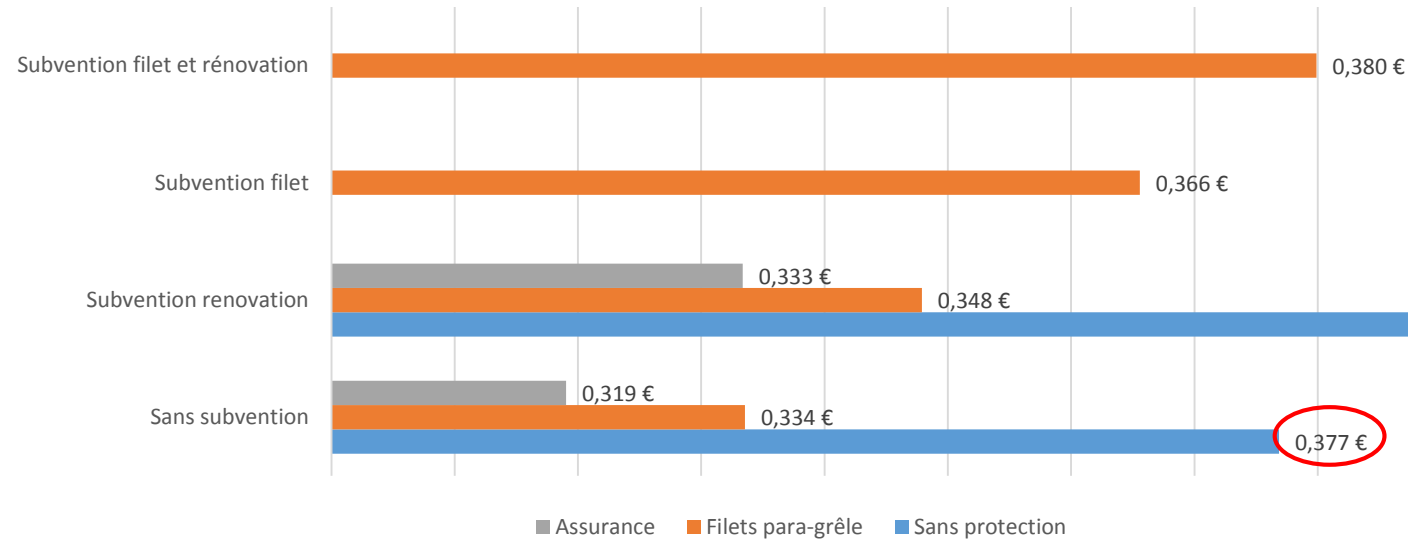
€/kg (rendement 25 T/ha)	Sans subvention	Subvention rénovation	Subvention filet	Subvention filet et rénovation
Sans protection	0,377	0,391	-	-
Assurance	0,319	0,333	-	-
Filets para-grêle	0,334	0,348	0,366	0,380

Variété TARDIF

€/kg (rendement 25 T/ha)	Sans subvention	Subvention rénovation	Subvention filet	Subvention filet et rénovation
Sans protection	0,611	0,625	-	-
Assurance	0,534	0,548	-	-
Filets para-grêle	0,612	0,625	0,642	0,656

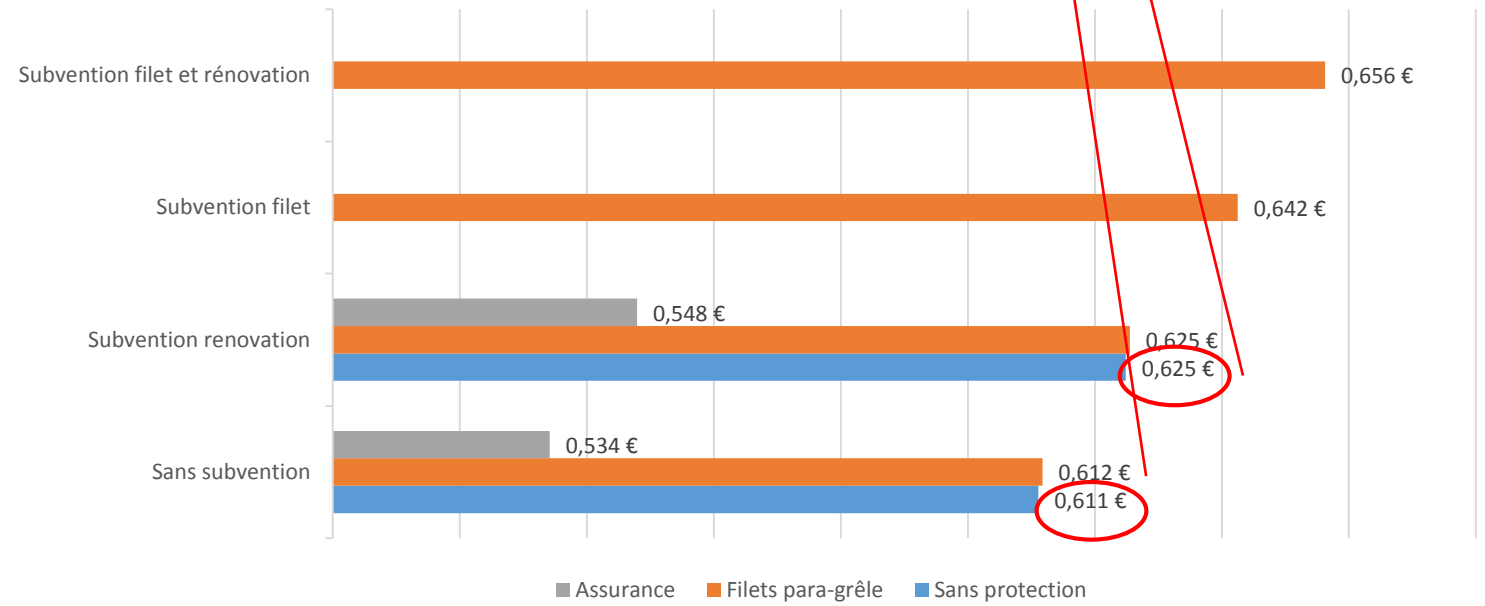
ATTENTION : ces données ne tiennent pas compte du risque climatique !

Marges brutes €/kg MI-SAISON



**ATTENTION :
RISQUES CLIMATIQUES**

Marges brutes €/kg Variété TARDIF



les rdv de
l'arbo
Edition 2016
en Rhône-Alpes

Retour sur investissement (RSI) de la plantation nouvelle

Variété MI-SAISON

€/kg (rendement 25 T/ha)	Sans subvention	Subvention rénovation	Subvention filet	Subvention filet et rénovation
Sans protection	0,377 RSI : 8 ans	0,391 RSI : 8 ans	-	-
Assurance	0,319 RSI : 9 ans	0,333 RSI : 8 ans	-	-
Filets para-grêle	0,334 RSI : 9 ans	0,348 RSI : 9 ans	0,366 RSI : 9 ans	0,380 RSI : 8 ans

En cas d'un épisode de grêle (avec dépréciation moyenne de 50%), le retour sur investissement passe à 9 ans .
Marge de l'année grêlée : 0,002 €/kg

ATTENTION : ces données ne tiennent pas compte du risque climatique !



Retour sur investissement (RSI) de la plantation nouvelle

Variété TARDIF

€/kg (rendement 25 T/ha)	Sans subvention	Subvention rénovation	Subvention filet	Subvention filet et rénovation
Sans protection	0,611 RSI : 5 ans	0,625 RSI : 5 ans	-	-
Assurance	0,534 RSI : 6 ans	0,548 RSI : 5 ans	-	-
Filets para-grêle	0,612 RSI : 6 ans	0,625 RSI : 6 ans	0,642 RSI : 5 ans	0,656 RSI : 5 ans

En cas d'un épisode de grêle (avec dépréciation moyenne de 50%), le retour sur investissement passe à **6 ans**.
Marge de l'année grêlée : 0,154 €/kg

ATTENTION : ces données ne tiennent pas compte du risque climatique !

